

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

**Centre des Etudes  
et Réalisations  
Informatiques de  
l'Académie de Grenoble  
(C.E.R.I.A.G.)**

Réf. N°08.112/MD/BM  
Affaire suivie par  
Mme Delcroix

Téléphone  
04 76 74 72 67  
Télécopie  
04 76 74 72 97  
Mél :  
Monique.delcroix  
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

Grenoble, le 13 mars 2008

Le recteur de l'académie de Grenoble  
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements

**Objet : application Test@ssr**

Les épreuves de sécurité routière doivent être organisées par vos soins entre le 7 janvier et le 3 juillet 2008.

Le logiciel Test@ssr, les clés de chiffrement et les documents reçus et utilisés pour la session 2007 sont toujours valides.

Vous trouverez ci-joint en complément deux notices :

- « Modalités d'organisation des épreuves de sécurité routière »
- « Recommandations pour la campagne 2008 ».

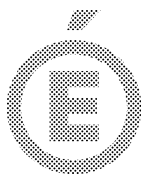
J'attire votre attention sur les points suivants :

- a) En vue de pouvoir à tout moment rééditer les attestations des sessions précédentes, vous devez effectuer des sauvegardes :
- des sessions de l'année précédente
  - des fichiers Résultat des sessions
  - des copies des candidats
  - des attestations

(Cf. notice « Recommandations pour la campagne 2008 » page 3 et suivantes).

Les sauvegardes peuvent être faites même si vous avez commencé à créer les sessions 2008.

.../...



- b) La présence d'un candidat en 2008, déjà présent en 2007 peut bloquer l'import des candidats en 2008.

2/2

Après avoir sauvegardé vos données, vous devrez effectuer la purge d'ASSR :  
Cf. « Recommandations pour la campagne 2008 » page 10 et suivantes.

Le fichier à utiliser est disponible sur le site intranet académique :

<http://web-adm.in.ac-grenoble.fr/>

dans

- assistance
  - CRIA
    - téléchargement
    - Scolarité

Choisir : purgassr.zip.

- c) Au moment de l'édition des attestations, si le nom de l'établissement est relativement long, il peut présenter une troncature ; vous devez dans ce cas mettre à jour un fichier de l'application admin@SSR (Cf. « Recommandations pour la campagne 2008 » page 9).

Le fichier ATTESTATIONFO.XSL est à récupérer sur le site CRIA comme indiqué précédemment.

- d) La date de référence pour l'importation des listes de candidats doit impérativement être **31/12/2008**. (Cf. Recommandations pour la campagne 2008 » page 16).
- e) Par précaution, vous pouvez vérifier les clefs saisies sur les postes Epreuve@ssr; (Cf. « Recommandations pour la campagne 2008 » page 16).
- f) Enfin les remontées ne seront pas effectuées cette année par mél, elles devront impérativement être saisies dans Sconet : Cf. notice « Modalités d'organisation des épreuves de sécurité routière » page 4 et suivantes.

Vous pouvez faire soit une saisie de masse soit une saisie individuelle.

Pour le recteur et par autorisation  
Le chef de centre

Jean PIGETVIEUX